

Initiative populaire en faveur des assurés

Le rassemblement assurés-soignants (RAS) a besoin de vous

R. Mayer

Le rassemblement assurés-soignants (RAS) a besoin de vous! Nous avons lancé une initiative fédérale en faveur des assurés. Le but de l'initiative est de supprimer les réserves des caisses-maladie et de les remplacer par un fonds commun géré par une instance indépendante des caisses, nommée par le conseil fédéral. Ainsi les assurés pourraient passer d'une caisse à l'autre sans que la caisse où ils arrivent doive reconstituer des réserves. Pour profiter de ce fonds, les caisses devraient montrer leurs comptes. Si l'initiative réussit, les cotisations devraient baisser de 25 % environ. Aidez-nous à réussir cette initiative: il nous faut 100 000 signatures valables avant le 5 août 2003. C'est le premier pas dans la bonne direction.

Le texte de l'initiative se trouve sur www.rassemblement.ch.

Situation actuelle

L'augmentation continue des cotisations de l'assurance-maladie est une charge insupportable pour un pourcentage toujours plus important de la population. Pour freiner cette évolution, des propositions viennent de tous les bords. Mais, comme par hasard, elles vont toutes dans le même sens: rendre les malades et les médecins seuls responsables de cette situation. Et pourtant, chacun sait qu'en plus des malades et des médecins, les caisses-maladie et l'état sont également de prétendus partenaires du système de soins. En réalité, ces derniers ne soignent personne mais profitent d'une partie des cotisations.

Lorsqu'on regarde l'évolution des dépenses des caisses-maladie, on ne peut s'empêcher de remarquer que l'écart se creuse toujours plus entre les dépenses liées aux soins et les cotisations. Les caisses dépensent de plus en plus d'argent à autre chose qu'au remboursement des soins. Chaque fois qu'on demande des explications, les caisses répondent que la loi les oblige à constituer des réserves, à faire des provisions etc.

En réalité, personne ne sait exactement où passe l'argent des cotisations. La seule manière de le savoir serait de pouvoir vérifier les comptes des caisses-maladie. Oh! non comme actuellement par l'OFAS qui n'a ni les moyens ni la volonté de le faire, mais par des gens indépendants et sérieux. Mais cela, les caisses-maladie ne le veulent évidemment pas car la loi ne les y oblige pas.

Seul ce qui est publié est accessible: le reste est du domaine privé! Quelle différence par rapport à ce que la loi exige des «fournisseurs de prestations»!

Que faire?

Si on veut modifier cette situation et obliger les caisses-maladie à dévoiler leurs comptes, il n'y a qu'une solution: changer la loi.

Mais les lois sont faites par le parlement. Plusieurs initiatives populaires ont été déposées, principalement par les cantons, pour essayer de faire la lumière sur les comptes des caisses-maladie. Elles ont toutes été balayées: ce n'est pas étonnant lorsque l'on sait qu'une grande partie des parlementaires sont soit membres de conseils d'administration des caisses soit en ont fait partie soit en feront partie. L'exemple le plus frappant est l'initiative du canton du Valais, soutenue par la quasi-unanimité des députés valaisans et qui a été présentée le 22 avril 2002 devant la commission santé-social du conseil des états par le député P.-C. de Roten.

L'initiative a été refusée par la commission dans laquelle se trouvaient Mme Christiane Langenberger, présidente du conseil d'administration de la Supra, Eugen David, président du conseil d'administration d'Helsana et Christoffel Brändli, président du conseil d'administration de santésuisse. Vous imaginez bien que ces gens-là ne veulent pas qu'on dévoile les comptes des caisses-maladie. Pourtant, ils ont été élus par le peuple pour défendre ses intérêts et non les leurs! Un tel amalgame entre leurs intérêts privés et l'intérêt public est incompatible avec la démocratie.

En un mot, toute initiative parlementaire est vouée à l'échec car les élus sont payés par les caisses-maladie dont l'argent provient de nos cotisations. Quel paradoxe! Nos cotisations obligatoires servent à payer des parlementaires pour qu'ils élaborent des lois qui vont contre l'intérêt des citoyens. Nous devons payer la corde avec laquelle ils nous pendent!

Correspondance:
Dr Rudolf Mayer
Avenue de Rumine 8
CH-1005 Lausanne

Sans le savoir, nous cotisons tous à santé-suisse dont une partie du budget est prélevé sur nos cotisations de base. Sur un budget annuel de 23 millions, santé-suisse utilise 1,2 million/an uniquement pour maintenir le contact avec les parlementaires!

La seule solution

Il ne reste donc qu'une solution: c'est l'initiative populaire. C'est ce qu'a choisi le rassemblement des assurés et des soignants (RAS).

Cette initiative demande que les réserves des caisses soient réunies en un fonds commun. Ce fonds devrait être géré par un institut indépendant des caisses-maladie dont les membres seraient nommés par le conseil fédéral. Ainsi, les caisses ne devraient plus constituer les réserves chaque année. Pour pouvoir bénéficier de ce fonds de réserves, les caisses-maladie seraient obligées de montrer leurs comptes. Ainsi, les cotisations diminueraient de 20 à 25 % (montant exigé par la loi actuellement). Les assurés pourraient passer d'une caisse à l'autre sans que la caisse où ils arrivent soit obligée de reconstituer les réserves que la caisse d'où ils sont partis a gardés.

Cette initiative est le premier pas dans la bonne direction: un meilleur contrôle des caisses-maladie.

Nous n'avons pas les moyens des caisses-maladie

Mais pour réaliser ce premier pas, il faut réunir 100 000 signatures validées par les communes. Si nous avions le pouvoir financier et d'organisation des caisses-maladie, je n'aurais pas besoin de vous solliciter: l'initiative aurait déjà abouti. Malheureusement, ce n'est pas encore le cas. Tous ceux qui œuvrent dans ce sens le font bénévolement et nous n'avons pas les moyens financiers pour lancer des campagnes médiatiques. Nous ne pouvons envoyer des personnes dans toute la Suisse qui sont payées au pourcentage des signatures qu'elles récoltent. Nous ne pouvons pas utiliser une partie des cotisations des assurés pour couvrir les frais des campagnes et des récoltes de signatures comme l'Assura. Nous n'avons pas le pouvoir des caisses-maladie!

Nous avons besoin de vous

Nous n'avons que vous, nos moyens limités et notre volonté d'arriver au but. Beaucoup nous ont déjà aidés mais cela ne suffit pas encore! Il faut absolument se remobiliser et chacun doit non seulement se sentir concerné mais, mettant de côté tout individualisme, accepter de s'impliquer personnellement pour récolter au moins 2 feuilles de 5 signatures dans la semaine qui suit cette publication.

Certains diront bien sûr que le cabinet médical n'est pas le lieu pour faire de la politique et ce point de vue est parfaitement honorable. C'est vrai que le temps manque mais il n'est pas difficile d'aborder le sujet car il ne se passe pas un jour sans que tel ou tel patient ne se plaigne des caisses-maladie d'une manière ou d'une autre.

Les pratiques des caisses

Et c'est vrai que leurs pratiques sont scandaleuses: même Mme Dreyfuss l'avait reconnu lorsque la Visana avait décidé tout simplement de se retirer de 8 cantons où les assurés lui coûtaient trop cher dans l'assurance de base ... mais pas dans l'assurance complémentaire! Même elle comme conseillère fédérale n'avait pu s'opposer avec succès au pouvoir de cette caisse. Ne parlons pas de l'Helsana dont le sinistre directeur M. Manser ose se présenter devant la presse pour dire que la caisse a perdu plus de 300 millions en bourse mais que la caisse est solide car elle prélève chaque année 1 milliard sur les cotisations pour reconstituer ses réserves. L'Assura ne se pose aucun problème éthique lorsqu'elle achète des vignes dans la région de Bex et qu'elle envoie à ses assurés avec l'augmentation habituelle des cotisations – due bien sûr à l'augmentation des coûts de la santé – une feuille pour promouvoir sa production viticole! Elle utilise une partie des cotisations des assurés pour vendre un produit dont l'utilisation excessive coûte des millions en frais de santé. Et que fait l'état? Rien ... C'est légal! Cette même assurance, comme les autres d'ailleurs, a créé une société immobilière, en SA bien évidemment, dont le siège est au même endroit que la caisse-maladie. Les membres de la SA sont comme par hasard le directeur fondateur de l'Assura, son vice-directeur, et la cheffe du personnel. Cette caisse est tellement dans le besoin qu'elle a pu aider financièrement la Supra que sa gestion catastrophique a amené au bord de la faillite. Ne parlons pas du groupe Mutuel! Mais on pourrait continuer à l'infini ...

Ce sont ces gens-là qui manipulent notre démocratie en infiltrant le parlement comme un cancer.

Il n'est pas possible de laisser aller les choses comme cela plus longtemps. Mobilisons-nous contre ces manipulateurs pour maintenir une assurance-maladie réellement sociale.

Le texte de l'initiative ainsi que les feuilles de signatures sont disponibles et téléchargeables sur le site internet www.rassemblement.ch. Ils sont disponibles dans les 3 langues et des formulaires sortis sur imprimantes sont officiellement valables. Il faut cependant utiliser une feuille par commune politique.

Vous pouvez aussi commander les formulaires dans les 3 langues à info@rassemblement.ch ou à l'adresse du RAS, CP 1280, 1001 Lausanne.

Association Suisse des médecins assistant et chefs de clinique (Genève) ASMAG, Association Suisse des assurés ASSUAS, Comité septembre blanc CSB, Groupement genevois des professionnels de la santé et des assurés GGPSA, Physio-Action Genève, Schweizerische Gesellschaft für freiheitliche Medizin SGFM, Schweizerischer Ärzteverein für Wirtschaftlichkeitsfragen und Gesundheitsrecht SAEWI, Société Suisse des pharmaciens d'officine SSPO, Société vaudoise de physiothérapie SVdP, Union patients-médecins UPM, Swiss Eye Surgeons Academy SESA, Société Suisse des Médecins Homéopathes SSMH, Groupe des médecins généralistes vaudois GMGV, Société vaudoise de médecine SVM.

La publication de ce texte n'engage ni la FMH ni la Rédaction du BMS. Cependant, cette initiative nous a paru assez importante pour être mise à connaissance de l'ensemble du corps médical. Espérons qu'elle donne envie à d'autres médecins de s'engager activement et par des propositions dans le discours politique.

Dr Markus Trutmann, rédacteur en chef